

Qu'est-ce que le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ?

Une association d'intérêt général à but non lucratif

Son objet ...

Préserver et mettre en valeur les espaces naturels, présentant un intérêt biologique, écologique, géologique et paysager.

Sa constitution ...

Des adhérents

Il est gouverné par ...

Des hommes et des femmes, de la société civile, élus parmi les adhérents et constituant un **Conseil d'Administration** qui se charge des grandes orientations et décisions politiques et de sa stratégie avec l'appui d'un conseil scientifique indépendant.

Des **saliariés** mettent en œuvre les décisions du Conseil d'Administration. Leurs pôles de compétence : scientifique, technique, animation territoriale, gestion de sites, administration.

Des **bénévoles** apportent leur aide au quotidien.

Une Fédération,
30 Conservatoires
d'espaces naturels,
un réseau
national...



3 000 sites naturels couvrant

150 000 ha gérés

sur près de 3 000 communes

6 500 adhérents

780 salariés

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

www.reseau-cen.org

Comment devenir notre partenaire ?

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie propose des partenariats fondés sur des engagements réciproques équilibrés sous forme de conventions, de baux, de prêts à usage... La durée et la nature de la collaboration sont discutées au cas par cas en fonction des objectifs que souhaite le partenaire et des enjeux du site naturel concerné.

Partenaires du Conservatoire, ils témoignent...

Eric GUEANT

Maire de Blangy-Tronville

« Le marais communal de Blangy-Tronville est un joyau que la commune entend préserver avec le soutien du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie. Depuis 1995 et le début du partenariat entre la commune et le Conservatoire, de nombreuses opérations ont été réalisées : déboisement, fauche, remise en place de pâturage avec des vaches nantaises, sorties nature et chantiers nature permettant de sensibiliser les habitants de la commune à la richesse de leur environnement proche et de les impliquer dans sa préservation.

Les chasseurs, les pêcheurs et les éleveurs des animaux pâturant le site profitent aujourd'hui de ce milieu naturel restauré. Ils sont partie

prenante de la gestion écologique mise en place par le Conservatoire.

Un sentier permet aux promeneurs de découvrir la faune et la flore exceptionnelles qui s'y développent et notamment le très rare *Liparis de Loesel* (une petite orchidée protégée), l'*Utrriculaire* (une petite plante carnivore aquatique) et également de nombreuses espèces de libellules et d'oiseaux (le *Blongios nain*, la *Gorgebleue à miroir*...). Le suivi de ces espèces permet d'orienter les actions de préservation mais également nous permet de mieux connaître et nous approprier notre patrimoine communal.

Sans un travail constant du Conservatoire en association avec les usagers et les habitants, ce paradis serait en danger... ».



Depuis plus de 25 ans, les actions menées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires, ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations...

Nos principaux partenaires



www.conservatoirepicardie.org



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie

1 place Ginkgo - Village Oasis - 80 044 AMIENS Cedex 1

Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55

Courriel : contact@conservatoirepicardie.org

Nous sommes présents sur Facebook !

facebook

<https://www.facebook.com/conservatoire.picardie>



AGIR ensemble pour un bien commun la nature



Conception : P. Dumont - Conservatoire d'espaces naturels de Picardie 2015 - Crédits photos : C. Butz, D. Frimin, M. Moeys, R. Monnehay, C. Oncle, C. Petit, A. Pierroux, CEN Picardie; M. Julien; S. Dhiers; Fotolia



Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie s'attache à partager des valeurs et à **travailler en toute confiance et en concertation avec les acteurs locaux**, afin de favoriser la protection d'un bien commun : la nature.

Pourquoi devenir notre partenaire ?

Vous souhaitez préserver la nature ? Vous êtes élu, propriétaire de terrain, agriculteur, éleveur ou simple usager... ?

Devenir notre partenaire peut faciliter vos projets et apporter une réelle plus-value :

► Valoriser l'économie de votre territoire en préservant un patrimoine remarquable

- Le Conservatoire mobilise les moyens financiers et techniques nécessaires à la préservation de vos espaces naturels ; il fait travailler des entreprises locales pour la réalisation de certaines actions de gestion écologique (débroussaillage, déboisement, fauche...).
- Il soutient l'élevage local en proposant la mise en pâturage de sites naturels pour leur entretien.
- La préservation des sites naturels limite la survenue de risques naturels et humains (inondations, sécheresses, érosions, pollutions de l'eau ...) et ainsi des économies d'argent public.
- Le Conservatoire contribue à la formation des jeunes et à la réinsertion d'adultes en réalisant des travaux d'entretien de la nature.
- Des sites naturels aménagés complètent l'offre touristique locale.



► Améliorer le cadre de vie des habitants et amener une dynamique au sein de votre commune

Les actions de préservation de la nature sont à l'origine d'une valorisation des paysages et du cadre de vie.

- Lors de sorties nature, les habitants sont sensibilisés à la nature environnante grâce à nos animateurs et apprennent à reconnaître la faune et la flore pour mieux la respecter. Ils prennent ainsi conscience de la valeur de leur patrimoine.
- Lors de chantiers nature, les habitants se sentent directement impliqués en participant à l'entretien d'un site naturel proche de chez eux. Ils se l'approprient et deviennent acteurs de sa préservation.

Pourquoi choisir le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie ?

Le Conservatoire s'est donné pour mission **d'accompagner l'ensemble des acteurs** concernés dans la voie de la **préservation du patrimoine naturel** pour un développement humain, harmonieux et durable, et dans le souci de **transmettre un héritage aux générations à venir**.

Association d'intérêt général, **solide** et **expérimentée**, il est légalement **reconnu** depuis 2012 grâce à son **agrément État Région**.



Comment soutenir le Conservatoire ?

• **LE MÉCÉNAT** : Vous impliquez votre entreprise dans une action concrète qui vous anime en apportant un soutien financier, en nature ou de compétences.

• **LE PARRAINAGE** : Vous apportez votre soutien matériel afin d'obtenir un bénéfice publicitaire.

• **LE DON** : Vous faites un don de votre vivant sans contrepartie.

• **LE PRODUIT-PARTAGE** : Vous versez un pourcentage (5 à 20 %) du montant réalisé sur la vente d'un de vos produits.

• **LA DONATION** : Le fonds de dotation national de la fédération des Conservatoires peut recevoir une donation ou un leg (terrain, bien mobilier, bien immobilier...).

• **L'ADHÉSION** : Vous adhérez, à titre individuel, au Conservatoire d'espaces naturels de Picardie grâce à une adhésion annuelle.

• **LE BÉNÉVOLAT** : Vous souhaitez aider, découvrir, contribuer, partager, vous investir, conserver... Vous pouvez devenir bénévole. Selon vos envies et vos compétences, le bénévolat peut s'exprimer de diverses façons. Le Conservatoire a perpétuellement besoin de bras et de soutien, tout le monde peut y trouver sa place.